

Transports scolaires : « La sécurité avant tout ! »

Vendée - 02 Octobre 2013



Alain Leboeuf : « 700 000 € sont consacrés chaque année à la sécurité dans les transports scolaires. »

Depuis septembre, les cars sont tous munis d'un éthylotest anti-démarrage, empêchant la conduite en cas d'alcoolémie supérieure au taux autorisé. Tous sont également équipés de ceintures de sécurité.

Entretien

Alain Leboeuf,

président de la commission Transports du conseil général.

Les transports scolaires sont à la charge du Département... Est-ce une grosse enveloppe ?

Chaque matin, 550 cars transportent quelque 33 000 élèves du primaire et du secondaire (collèges et lycées). Ces cars, affrétés par une quinzaine de compagnies, parcourent environ 38 000 kilomètres tous les jours. Tout le département est irrigué. Pour assurer efficacement ce service, le conseil général a débloqué cette année un budget de 33 millions d'euros. C'est énorme. Mais les familles ne payent que 18 % du coût total. Soit 115 € par an pour un enfant du primaire. Et 167 € pour un enfant de collège ou de lycée. Cette année encore, nous avons fait beaucoup d'efforts : même si les salaires et le carburant ont augmenté, nous n'avons pas répercuté ces hausses pour les familles.

Pourquoi ne pas assurer la gratuité totale ?

Ce n'est pas notre façon de voir les choses. Tout a un prix, même si ce n'est pas le juste prix. Et puis, on respecte mieux les choses quand on participe financièrement, même modestement.

Vous le ressassez à chaque rentrée : la sécurité des enfants est l'une de vos priorités...

La sécurité des enfants avant tout : 700 000 € y sont consacrés tous les ans. Depuis la rentrée, tous les cars sont équipés de ceintures de sécurité pour les passagers, alors que la loi ne le prévoit que pour septembre 2015. Tous possèdent également depuis quelques semaines un éthylotest anti-démarrage. Là aussi, la législation ne l'imposait que pour 2015.

D'autres mesures ont été adoptées : chaque chauffeur possède désormais un téléphone portable pour appeler en cas de problème. Tous les cars ont des bandes fluorescentes sur les côtés et à l'arrière pour être repérés plus facilement. Enfin, les 6 400 points d'arrêt sont tous sécurisés. Les plus dangereux ont été supprimés.

Et quid de l'hiver ?

À partir de cette année, il y aura un service minimum d'assuré en cas de neige ou de verglas. Bien sûr, les cars ne pourront pas faire leur tournée habituelle. Mais la desserte des principales bourgades sera assurée.

Même si les cars sont équipés de ceintures de sécurité, il reste à convaincre les enfants de l'utiliser... Les accompagnateurs ne sont-ils finalement pas nécessaires ?

Ce n'est pas parce qu'il y a un accompagnateur dans le car que les ceintures seront bouclées. Les accompagnateurs ne règlent pas tous les problèmes, loin s'en faut. Nous préférons responsabiliser les élèves, les convaincre de l'utilité de boucler une ceinture de sécurité plutôt que de jouer au policier... Par ailleurs, des interventions pour sensibiliser les enfants ont lieu chaque année dans les collèges. De même, nous organisons des exercices d'évacuation de car. Environ 9 000 élèves sont concernés chaque année.

L'avenir des accompagnateurs scolaires semble scellé ? Que vont devenir ces emplois ?

Le conseil général a décidé d'arrêter progressivement (-10 % chaque année) le financement des postes d'accompagnateurs scolaires. Il ne devrait donc plus y en avoir à la rentrée 2022. Certains d'entre eux -une bonne dizaine- nous ont fait part de leur souhait de devenir chauffeur de cars scolaires. Nous allons prendre en charge leur formation. Ce n'est pas une enveloppe énorme, mais au moins ils ne resteront pas sur le carreau. D'autres accompagnateurs pourront également être réemployés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Voilà une réforme qui fait couler bien de la salive, tant sur le fond que sur la forme.

Avec cette réforme, Vincent Peillon prend-il vraiment en compte l'intérêt des enfants ? Non. Les critiques remontent de toutes parts. Il n'y a pas assez d'animateurs pour encadrer les activités. Les écoliers sont déjà fatigués. Incontestablement, le ministre fait fausse route. Et puis, il y a toutes les difficultés matérielles pour mettre en place la réforme. Assurer le transport scolaire le mercredi matin coûtera au Département 800 000 € supplémentaires ! Ce n'est pas rien. Mais nous assumerons cette dépense. Certaines questions restent encore en suspens et nous sommes encore en négociation avec l'Inspection académique.

Joël BIGORGNE.